



CHARGÉ D'AFFAIRES

FEMME/HOMME

Mon métier

Le chargé d'affaires a pour mission la gestion technique, commerciale, contractuelle, financière et managériale des contrats qui lui sont confiés.

Dans le cadre de son métier, le chargé d'affaires est amené à :

- Gérer et développer son portefeuille d'affaires et en garantir la rentabilité,
- Gérer les relations contractuelles auprès de ses clients et de ses fournisseurs,
- Répondre aux appels d'offres, participer aux études de faisabilité, établir l'offre technique et commerciale et négocier le contrat dans la limite de ses pouvoirs,
- Travailler en étroite collaboration avec les services supports de l'entreprise : gestion, commercial, achats, QSSE,
- Définir les postes à pourvoir pour la réalisation de ses affaires,
- Apporter l'expertise technique et le conseil à ses équipes,
- Garantir l'application des politiques et règles qualité, sécurité, environnement,
- Veiller au maintien et au développement des compétences de ses équipes,
- Assurer la bonne communication entre les équipes lors des différentes phases de l'affaire (préparation, lancement, réalisation, réception et clôture du chantier),
- Assurer la maîtrise du planning, des coûts et délais ainsi que de la qualité des prestations,
- Réaliser des visites de contrôle d'exécution sur ses affaires,
- Exploiter et consolider les éléments du retour d'expérience.

Conditions d'exercice et aptitudes

- . Communication écrite et orale claire et synthétique,
- . Connaissance du droit du travail, du droit commercial et de la réglementation liée à l'activité en centrale nucléaire,
- . Mobilité,
- . Maîtrise des outils informatiques (Excel, Word, PPT, logiciel de gestion d'affaires de l'entreprise et outils collaboratifs web),
- . Respect des règles de sécurité et de sûreté.

L'autorisation d'accès sur les Centres Nucléaires de Production d'Electricité (CNPE) est conditionnée par le résultat d'une enquête administrative et par la validation de formations spécifiques à l'environnement de travail (sûreté et radioprotection, sécurité et prévention des risques professionnels et assurance qualité).



Qualités requises

- Autonomie,
- Savoir prendre des décisions,
- Anticipation, ténacité,
- Forte disponibilité,
- Résilience,
- Aisance relationnelle,
- Analyse et synthèse des informations,
- Esprit d'équipe, empathie,
- Leadership,
- Aptitude à convaincre,
- Sens des responsabilités.

Rémunération

Elle est fixée à minima suivant la convention collective de l'employeur.

La disponibilité et la mobilité font l'objet de compléments de rémunération.

Le salaire brut mensuel (hors primes) est donné à titre indicatif.

- débutant de 2 000 € à 2 450 €.
- confirmé de 2 600 € à 3 600 €.

Formation et expérience

- BAC+2 à BAC+5 : commerce ou ingénierie.
- Des formations d'adaptation sont proposées par le service public de l'emploi pour les demandeurs d'emplois. Pour les salariés, des actions de formations continue sont également dispensées dans les entreprises (CQP, titre professionnel...).

Il justifie d'une solide connaissance technique et/ou gestion commerciale.

Perspectives d'évolution

Après quelques années d'expérience, des évolutions sont possibles vers des postes de responsable d'agence, et de chef de service.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de l'Association Régionale des entreprises Prestataires de votre région.

- www.gieatlantique.com (région Sud-Ouest)
- www.gimest.com (région Est)
- www.gipnordouest.com (région Nord-Ouest)
- www.ifare.asso.fr (région Sud-Est)
- www.peren-nucleaire.com (région Centre Val de Loire)

